



# Bulletin d'inscription

## « Franchissez une nouvelle étape de votre engagement RSE »

A retourner à Magali Dano – [m.dano@fare-proprete.fr](mailto:m.dano@fare-proprete.fr) - 06 83 71 81 14

**DATE DE DEMARRAGE : 17 octobre 2024**

**LIEU : Maison des Métiers de la Propreté - Campus de Ker Lann à Bruz**

### VOTRE ENTREPRISE

Raison sociale .....

N° de siret : .....

Adresse .....

Nbre de salariés : ..... Nbre de salariés ETP : .....

### LE PARTICIPANT (référent RSE de l'entreprise)

Prénom ..... Nom .....

Fonction ..... Tél / Portable.....

E-mail .....

### ENGAGEMENT

Le dirigeant de l'entreprise s'engage à

- Participer aux entretiens de démarrage et de conclusion (1 h en visioconférence) pour fixer les orientations de l'entreprise en matière de RSE
- Donner la mission au participant d'élaborer ou de faire évoluer le plan d'action RSE de l'entreprise

Le participant s'engage à

- Participer aux 4 modules collectifs
- Respecter les RDV fixés en visioconférence avec le consultant
- Mobiliser les collaborateurs pour la réalisation de l'atelier en entreprise
- Mobiliser le temps de travail individuel nécessaire entre les différentes étapes de la formation afin d'aboutir à un plan d'action

### MODALITÉS PRATIQUES

Le coût de la formation est pris en charge par Fare Propreté avec une participation forfaitaire de l'entreprise, facturé par le consultant-formateur, de :

- 200 € HT pour les entreprises de moins de 20 salariés (ETP)
- 400 € HT pour les entreprises de 20 salariés et plus (ETP).

Fait à : ....., le .....

Signature et cachet

